



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 avril 2015

L'an deux mille quinze, le mercredi 29 avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de LABASTIDE-BEAUVOIR (Haute-Garonne), dûment convoqué, s'est réuni à la salle des Mariages, sous la présidence de Monsieur Georges RAVOIRE, Maire.

Présents : Laurent CABANAS, Georges RAVOIRE, Karine SEYMOUR, Laurent CHAUVEAU, Pascal THIERRY, Rozenn IRVOAS, André DURAND, André VALETTE, Estelle FAURÉ, Laetitia LAPAIX, Serge PINA, Hélène ZATKOWSKI et Florence HUC.

Pouvoirs : Simone JULIEN a donné pouvoir à Rozenn IRVOAS,

Absent : Dany DUBOIS

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Estelle FAURÉ.

1. Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le compte rendu du conseil municipal du 17 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

2. Mobilier salle En Cabos et Achat remorque

Monsieur le Maire informe que la restitution de la salle « En Cabos » à la commune se fera en juin, la commune doit prendre en charge l'ameublement de cette dernière en fonction des activités prévues. Monsieur le Maire propose :

- 5 tables pliantes d'environ 1,20 m x 0,80 m. La surface du polypropylène étant assez salissante, le mélaminé est préférable,
- 20 chaises classiques,
- un coin lecture avec une assise confortable : les sièges « poutre » ont été abandonnés au profit de fauteuils « type chaises avec accoudoirs »,

Enfin, il est nécessaire de prévoir de porte-revues, un four et un réfrigérateur pour le coin cuisine.

Plusieurs devis sont proposés à l'assemblée, pour l'ensemble de ces éléments dans la limite de 3500 € TTC.

Après discussion, il est décidé de reporter le choix final ultérieurement.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le service technique de la mairie doit se doter d'une remorque benne basculante qui s'avère indispensable pour réaliser certains types de travaux sur la commune et pour faciliter le travail de l'agent d'entretien des espaces verts. Il propose ainsi de faire l'acquisition d'une remorque.

Il précise que plusieurs sociétés ont été consultées, à savoir les entreprises SACRE VERTS LOISIRS pour un devis de 3189.60€ T.T.C et ESPACE CHLOROPHYLLE pour un devis de 3480€.

Monsieur le maire propose de retenir l'offre de SACRE pour un montant de 2658€ HT et présentant les meilleurs rapports qualité/prix.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

3. Délibération pour la modification du périmètre de compétence du Syndicat Intercommunal de Transport des Personnes âgées

Monsieur le Maire précise que la commune est amenée à délibérer sur le périmètre de compétences du SITPA. Pour ce faire, il demande l'approbation de retrait souhaité par la commune de SAINT-ROMÉ et l'adhésion de la commune de BORDES-DE-RIVIERE au Service Intercommunal de Transport des Personnes Âgées.

Le Conseil Municipal approuve ce retrait et cette adhésion à l'unanimité.

4. Prêt des salles municipales pour les candidats en campagne électorale

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les candidats aux élections départementales avaient demandé l'usage d'une salle de chaque commune afin d'y tenir leurs réunions électorales. Ainsi, cette année, le groupe socialiste Georges MERIC/ Émilienne POUMIROL et le groupe UMP/UDI Hervé BOCO et Chantal GAUTHIER avaient sollicité la mairie.

Monsieur le Maire rappelle que ce point avait été reporté lors du conseil municipal du 17 mars 2015 et précise qu'il nous appartient aujourd'hui de statuer sur ce point puisque la question de cet accueil se posera dès les prochaines élections c'est-à-dire les 6 et 13 décembre 2015, pour les régionales.

Après un échange entre les élus, Monsieur le Maire propose le prêt et la gratuité des salles municipales pour les candidats en campagne électorale dans la limite des places de la salle mais il se réserve le droit d'interdire certaines réunions publiques notamment en prévision de trouble à l'ordre public ou dès lors qu'une participation à l'entrée serait exigée.

Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

5. Bilan des travaux en cours

Monsieur le Maire propose la création d'une place de stationnement réservée aux personnes handicapées devant le cabinet du Masseur Kinésithérapeute. Une discussion s'engage entre les élus au cours de laquelle différentes contraintes sont soulevées : la réduction de la voie piétonne, le financement de cette matérialisation,...

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce par 8 voix pour et 6 voix contre en faveur d'une interdiction totale de stationnement.

- La demande de zone bleue par les commerçants est différée, afin que des moyens de dissuasion soient mis en place car la commune ne possède pas de police municipale et parce qu'une zone limitée existe déjà et qu'il convient seulement de la faire respecter. Une information de rappel sera faite sur le site internet de la commune pour le respect de la zone bleue du parking place de la Poste.
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite au départ des locataires de l'appartement place de la Poste, un état des lieux a été effectué avec l'agence immobilière OPTIMMO SUD. Des travaux de remise en conformité ont été faits pour pouvoir le relouer. Par ailleurs, il expose au conseil municipal la demande de Madame Ilona CHEVALLIER, créatrice d'horlogerie, gérante de la société « FUNKY PLANETE » qui souhaite louer ce local. André DURAND, conseiller municipal, rappelle que le local était promis à l'usage des jeunes. Suite au débat survenu à ce sujet, Monsieur le Maire propose, si l'ancienne poste est louée, de réserver la salle des associations aux jeunes.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal approuve cette proposition par 11 voix pour et 3 abstentions.

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des travaux de mise en conformité des bâtiments publics pour l'accession aux personnes à mobilité réduite, doivent être entrepris. Un projet d'aménagement doit être fourni au SICOVAL pour transmission à la Préfecture avant le 27 septembre prochain. Il ajoute que ce projet devra comporter une solution pour les accès à toutes les installations publiques (salles à louer, école, église) tenant compte de tous les handicaps. Ce projet doit comporter des échéances précises, échelonnées sur 3 ans, avec montant de la dépense. Monsieur le Maire rappelle qu'une commission pour mener à bien ce travail existe déjà. Les élus sont invités à rejoindre ce groupe.

Karine SEYMOUR et Pascal THIERRY rejoignent ce groupe de travail.

6. Préau de l'école

Monsieur le Maire explique qu'après un premier projet proposé par un architecte de Villefranche de Lauragais, la visite de M. RADOVITCH, directeur des bâtiments de France à Toulouse, a éclairci les possibilités. Monsieur le Maire explique aux élus que suite à cette entrevue, un autre angle de travail en prolongement du bâtiment existant a été proposé. Il indique qu'un projet de ce type va être étudié et chiffré.

7. Commissions extra communales

Monsieur le Maire explique que des commissions sont à créer :

- Extinction des lumières : selon une proposition déjà adoptée, une expérience pour une extinction des lumières la nuit pourrait être menée dans notre commune. Deux lotissements (les plus récents) étant équipés d'horloge, on pourrait les éteindre selon des horaires à définir. La commission qui doit préparer cette action sera composée de Rozenn IRVOAS et Laurent CHAUCHEAU. L'expérimentation pourra peut-être se faire en septembre.
- PEDT (projet éducatif de territoire) : une commission pour l'étude d'un projet éducatif territorial est en cours d'élaboration. La commission est constituée d'élus, de parents d'élèves, de représentants d'associations, des directrices d'école et d'ALAE. Cette commission devra rendre son travail pour fin juin afin qu'il soit validé avant le mois de décembre. Les aides 2016 dépendent de ce PEDT.
- PCS (plan communal de sauvegarde) : le plan communal de sauvegarde a été examiné le lundi 13 avril par Madame HUC, chef de service à la préfecture. Un certain nombre de corrections sont intervenues. Un nouveau rendez-vous est prévu le 20 mai et ainsi de suite jusqu'à acceptation de ce plan par la Préfecture.
- Une étude de faisabilité pour l'isolation de l'école sera menée par le groupe Rénoval (SICOVAL) pour mesurer les moyens d'isoler le Bâtiment scolaire afin d'économiser de l'énergie.

Un compte rendu sera établi pour faire le bilan de l'avancement des commissions.

8. Coût et augmentation de l'ALAE

Monsieur le Maire présente les chiffres de fréquentation de l'ALAE pour la dernière période. Il explique que ces chiffres sont en baisse et entraînent donc une diminution des recettes pour des charges semblables. Il précise alors qu'il devient opportun de revoir les tarifs appliqués.

Par ailleurs, Estelle FAURÉ rajoute qu'en 2014 la cuisine centrale de Saint-Orens qui nous livre les repas avait augmenté le prix du repas, décision que la mairie n'avait pas répercutée sur le tarif de l'ALAE.

Monsieur le Maire précise que la décision d'augmenter l'ALAE ou non sera effective dès la rentrée de septembre.

Les conseillers municipaux demandant une étude plus approfondie des différentes charges et des recettes, ce point est renvoyé au prochain conseil municipal.

Départ de Rozenn IRVOAS à 23h45.

9. Informations sur les commissions municipales

- Le carnaval : dimanche 29 mars avait lieu le deuxième carnaval de l'association des parents d'élèves. À la grande satisfaction de la présidente de l'APE, Angelica SICARD PIET, plus de 200 parents et élèves ont défilé dans les rues du village.
- Fête de la nature : elle se déroulera le 25 mai. Plusieurs exposants sont engagés :
 - Arbres et paysages d'Autan,
 - Mme MIQUEL, apicultrice
 - Les Jardins de Tantugou,

- Soléval présentera les images thermiques du village,
- Le Sicoval présentera les différentes opérations de tris et de compostage. Une chasse aux déchets sera organisée avec discussion sur l'avenir de ces déchets dans la nature.
- ACCA, l'association des chasseurs qui organisera une balade découverte de la nature avec les enfants et les adultes.

Les prix du Défi 2015 des familles à énergie positive seront remis à cette occasion, c'est un événement organisé conjointement par le Sicoval et Soleval.

Par ailleurs, une chasse aux déchets (nettoyage des fossés) sera organisée le matin à 10h.

- Le bulletin municipal : les différents articles ont été collectés. Il reste quelques corrections à faire avant l'assemblage ; et le tirage est prévu le 13 mai.

10. Information sur les réunions du Sicoval

- PLB : le prolongement de la ligne de métro B est assez compromis malgré un plan financier élaboré mais la volonté du maire de Toulouse est de remplacer ce prolongement dont l'étude est bien avancée par une nouvelle étude de la 3^{ème} ligne. Une association (associationplb.fr) est chargée de développer la communication favorable à ce prolongement par des réunions de secteur, la distribution de flyers, d'affiches et d'autocollants. Un article sur cette association sera intégré dans le bulletin municipal.
- Adhésion du SICOVAL à l'Etablissement public financier local du grand Toulouse (EPFL) : créé en 2006, l'EPFL est dédié à la constitution de réserves foncières pour le compte des collectivités membres afin de créer des équipements publics, des projets urbains, des activités économiques ou sauvegarder des espaces agricoles.

Les fonds sont constitués par un prélèvement sur les particuliers et les entreprises à hauteur de :

- pour la taxe d'habitation 0,331 %,
- pour la taxe foncière (le bâti) 0,373 %,
- pour la taxe foncière non bâti 1,77 %.

Ce choix a été fait par délibération le 15 décembre 2014.

11. Informations générales

- Suite à une réunion sur la petite enfance, au CIAS, Estelle FAURÉ informe le conseil municipal que le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) n'assurera plus d'accueil dans notre commune à partir de septembre, ceci dans une démarche de rationalisation des coûts, puisque ce relais n'est pas utilisé.
- Estelle FAURÉ informe le conseil municipal que, lors d'une réunion de la commission relative aux personnes en perte d'autonomie au CIAS, il a été décidé qu'une étude de faisabilité, comme pour l'isolation de l'école, sera menée par le groupe Rénoval (SICOVAL) pour mesurer les moyens d'isoler les logements des personnes déficientes qui en font la demande. Un protocole sur cette démarche sera établi au cours des prochains mois.
- André DURAND informe l'assemblée qu'une semaine multi-activités (street art, terre décalée, percussions, hip-hop, ...) destinée aux jeunes âgés de 10 à 14 ans est organisée du 24 au 28 août 2015, en partenariat avec le Foyer Rural. Des explications détaillées seront fournies prochainement.
- Laetitia LAPAIX informe les élus qu'une conférence, organisée conjointement par Le Lecteur du Val et la bibliothèque municipale, sur le thème « Les combats des femmes dans la grande guerre », se tiendra sur la commune le vendredi 22 mai à 18h30 à la salle Gruvel.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôture la séance à 0h20.

Le Maire,

